

Argences - Tir à l'arc : reprise des concours en salle.

Ouest-France - jeudi 22 octobre 2020



Un groupe d'archers sur le pas de tir, dimanche.

La saison de tir à l'arc en salle débute. Le premier concours de l'Entente sportive argençaise a dû adapter son organisation, le week-end dernier, dans l'ancien gymnase. « **Nous avons, pour ce premier concours, 143 archers, ce qui est bien dans la mesure où nous avons eu la confirmation que ce concours pouvait avoir lieu seulement vendredi, à 18 h** », souligne Manuel Goncalvès, l'un des organisateurs.

Il faut souligner la performance de Lucie Meyer Bach, d'Hérouville-Saint-Clair, qui bat le record du Calvados et de Normandie, de tir en salle à 18 m, en catégorie poussin dame, arc classique. Pour les locaux, Lorine Burel termine 3^e, en cadette dames, arc classique. Raphaël Basly remporte le concours en cadet homme, arc classique. Nael Burel remporte le concours, en junior homme, arc à poulies..